



# Grand succès pour la 1ere Réunion des adhérents d'AEB le 11/02/2009

---

L'association AEB ("Aménagement et Environnement de la Boucle, Le Vésinet, Croissy, Le Pecq") a organisé la première réunion d'information de ses adhérents le 11/02/2009 à la mairie du Vésinet. Malgré quelques soucis informatiques, cette réunion a été un grand succès, avec une cinquantaine d'adhérents présents et un échange de très bonne qualité entre tous les participants.

## **Le projet d'urbanisation des terrains de l'hôpital et la vie de l'Association AEB**

Tout d'abord, AEB a fait une description du parc de l'hôpital, de la voirie environnante et du projet d'urbanisation. Les problèmes posés par l'arrivée des 600 logements prévus (environ 2000 personnes, plus de 1000 voitures), dont 180 logements sociaux, ont été décrits.

AEB a ensuite rappelé les objectifs de l'association : être informé, informer les adhérents, participer, proposer, veiller à la protection du parc, des arbres et des monuments protégés,...

AEB a également résumé les actions menées depuis sa création mi-2008 : connaissance du site, rencontre avec les autorités (Maires du Vésinet, de Croissy, Président de l'hôpital, Sénateur Maire du Pecq, Adjoint du Vésinet à l'Urbanisme, à la Circulation, à l'Environnement), création d'un site internet, création d'une lettre de liaison nommée "En direct d'AEB", étude du protocole signé entre la mairie et l'Etat, création de 6 groupes de travail, nomination de AEB au comité local de concertation créé par la mairie...

## **Le planning du Projet pour les mois à venir**

Enfin AEB a exposé le planning tel que prévu actuellement par la mairie du Vésinet :

### **1. Etude circulation**

- Le consultant a été choisi (MVA Consultancy),
- les comptages du trafic actuel ont été réalisés en novembre 2008, malgré la fermeture du Chemin de Ronde pendant l'essentiel de l'année 2008
- les projections du trafic additionnel dû au projet d'urbanisation des terrains de l'hôpital et aux 17 000 m2 en construction dans la zone d'activité de Croissy sont en cours
- les recommandations pour la circulation et le stationnement sont attendues pour mars/avril 2009

**Remarque** : les adhérents ont fait part de leur extrême inquiétude au sujet de la circulation car toutes les voies environnantes sont très étroites et déjà très encombrées. Le stationnement de 1000 voitures est également un grand point d'interrogation. En surface cela demanderait beaucoup de place. Est il possible de le faire en souterrain, vu la présence de la nappe phréatique ?

### **2. Etude d'aménagement**

---

Association "*Aménagement et Environnement de la Boucle. Le Vésinet, Croissy, Le Pecq*"

[contact@aeb-parcimperial.fr](mailto:contact@aeb-parcimperial.fr)

[www.aeb-parcimperial.fr](http://www.aeb-parcimperial.fr)

Association loi 1901 n°0783013974, Saint Germain en Laye

1



- Le cahier des charges a été établi. AEB n'a malheureusement pas encore pu l'obtenir.
- Le cabinet d'urbanisme devant mener l'étude a été choisi.
- L'étude devrait définir : comment et où implanter les 600 logements prévus, quels types d'urbanisation, quel style architectural, quelles circulations douces et automobiles à l'intérieur du parc impérial et autour, quels commerces, quels équipements collectifs nécessaires, quel cahier des charges pour l'aménageur, que prévoir pour tous les raccordements (ex: égouts), quels travaux éventuels de dépollution des sols, quelles perspectives financières,...
- La mairie du Vésinet annonce le rapport du cabinet d'urbanisme pour Mai/Juin

**Remarque** : les participants ont indiqué que ce planning paraissait extrêmement serré pour une étude majeure qui conditionnera toute la suite du programme.

### 3. Choix d'un projet d'aménagement et structure juridique

- A la suite de l'étude d'aménagement décrite ci-dessus, la mairie du Vésinet retiendra, avec le Comité de Pilotage, un projet d'aménagement
- La structure juridique doit également être choisie. La voie privilégiée par la mairie du Vésinet est une ZAC concédée.

**Remarques** : Les participants souhaitent que AEB s'implique dans l'étude du volet financier du projet : y a-t-il là une opportunité pour la commune du Vésinet de faire une plus value qui permettrait de se désendetter ? Il faut également étudier si une ZAC en régie offre plus d'avantages qu'une ZAC concédée.

### 4. Révision du POS

- La mairie a prévu de lancer une révision simplifiée du POS avant la fin de 2009

## Les questions clé

Parmi les très nombreuses questions soulevées par les participants, les principales ont été les suivantes :

#### 1. La circulation

Comment les comptages ont-ils été faits ? Sont ils réalistes ? Quelles hypothèses ont été retenues pour les extrapolations, p.ex. combien de voitures par foyer ?

Comment va-t-on circuler avec les 1000 voitures supplémentaires du projet d'urbanisation et les 2000 personnes de la zone d'activité de Croissy ? En particulier :

Y aura t il une sortie Nord ? Comment circuler avenue de la Princesse où il y a souvent des voitures déjà en double file ? Comment circuler rue de Verdun où le bus est souvent bloqué, d'autant qu'il y aura plus d'enfants à l'école ? Comment se passera le croisement rue de l'Ecluse / route de Croissy ? Comment passer les chicanes de la rue de l'Ecluse et du Chemin de Ronde avec le trafic additionnel alors qu'à certaines heures cela bouchonne déjà ? Comment accéder au pont de Bougival par l'allée Guy de Maupassant ?

Y aura-t-il une circulation douce prévue (piétons vélos) pour rejoindre la gare du Vésinet centre ? Où passe t-elle ? Quelles conséquences pour le parking vélo de la gare ?

Quels réaménagements sont prévus pour les lignes de bus : desserte, fréquence, style de bus ?



## **2. Le respect du site et l'intégration avec les quartiers existants**

Comment implanter les 600 logements tout en respectant la notice architecturale des Bâtiments de France ? Faut-il des maisons individuelles, pour la mixité de l'habitat, ou uniquement des petits immeubles qui permettent de conserver plus d'arbres ?

Comment protéger les arbres ? Comment sera géré l'arboretum ? Que devient le cimetière ?

Comment intégrer ce nouveau quartier au Quartier Princesse et à Croissy ?

Comment finir l'urbanisation du Vésinet de manière cohérente, le parc de l'hôpital étant resté à l'écart du projet conçu par Alphonse Pallu à l'époque de la création du Vésinet ?

## **3. Les services à la population**

Quels seront les équipements collectifs prévus ? Seront-ils correctement dimensionnés ? Quels impacts pour les écoles à tous les âges : maternelle, primaire secondaire, collège, lycée ? Quelles sont les hypothèses de nombre d'enfants par classe d'âge ? Y aura-t-il des locaux associatifs ? Y aura-t-il des terrains de sport, de jeux, des gymnases ?

Faut-il implanter de nouveaux commerces ou favoriser ceux qui existent déjà au Vésinet au quartier Princesse et à Croissy ? Quelle sera l'offre en terme de services : infirmières, cabinet médical, banque, poste,...?

## **4. L'aspect financier**

Quelles seront les conséquences financières du projet ? Y a-t-il là une opportunité pour la commune du Vésinet de faire une plus value qui permettrait de se désendetter ? Faut-il s'orienter vers une ZAC en régie ? Dans ce cas, quelles sont les compétences nécessaires et comment les acquérir si ne nous les avons pas ?

## **5. Le timing**

Le timing prévu permet-il de faire une étude assez approfondie ? Tous les aspects seront-ils regardés ? Les alternatives seront-elles toutes étudiées sérieusement ?

La concertation sera-t-elle assez développée ? Les suggestions des populations seront-elles prises en compte ?

**En conclusion** : beaucoup de questions sur lesquelles AEB va travailler. Toutes les énergies et les bonnes volontés sont les bienvenues pour y contribuer. Merci de nous contacter.

\*\*\*\*\*